



Reporting Mensuel

Au 31 mars 2023

Les références à un classement, un prix et/ou à une notation ne préjugent pas des résultats futurs du fonds ou du gestionnaire.



FCP ACTIONS DE DROIT FRANÇAIS

1. OBJECTIF DU FONDS

L'objectif du FCP est de mettre en œuvre une gestion discrétionnaire pour surperformer l'indicateur de référence après déduction des frais de gestion sur la durée de placement recommandée (supérieure à 5 ans), en investissant dans des actions de sociétés européennes actives dans les secteurs liés au développement des métropoles et conciliant performance financière et extra-financière. L'indicateur de référence est l'indice STOXX Europe 600 (dividendes net réinvestis).

2. COMMENTAIRE DE GESTION

Votre fonds a reculé de -1,2 % (part P) en mars, la sous performance relative s'expliquant pour l'essentiel par la hausse des valeurs de luxe exclues par nature de l'univers d'investissement de S.ytic. Parmi les plus importantes contributions positives du mois, figurent INWIT (société active dans les tours de Télécommunications et présentant un intérêt spéculatif) ; Spie (infrastructures), Verallia (emballage verre) et les deux énergéticiens ENEL, et EDP. Alstom (équipement ferroviaire), Volitalia (acteur intégré présent dans l'énergie solaire) et Saint Gobain (isolation) ont pesé sur la valorisation du fonds.

Dans un souci d'amélioration de l'univers d'investissement de S.ytic, nous avons décidé deux changements :

- une mise à jour de l'exclusion sectorielle de l'univers de référence de S.YTIC a été réalisée en retirant certains secteurs qui nous paraissent moins en phase avec la thématique du fonds à savoir, selon les segmentations Sustainability : *Commercial Printing, Commodity chemicals, Diversify chemicals, Toys and sporting group, Personal product, Shipping, Speciality chemicals*. L'univers potentiellement investissable est ainsi passé de 2944 à 2751 valeurs.
- une pondération de l'intensité Carbonne moyenne de l'univers en fonction des capitalisations boursières, alors que la moyenne de l'univers n'était auparavant pas pondérée.

La conjonction de ces deux changements et la dernière mise à jour des données de notre fournisseur externe (Sustainalytics) ont entraîné une réduction significative du niveau de tonne de Co² équivalent par million d'euros de chiffres d'affaires émis par l'univers (de 277 t à fin décembre 2022 à 214 t à fin mars), rendant la comparaison plus difficile et expliquant ainsi le dépassement du fonds S.YTIC par rapport à son Univers thématique sur le mois de mars (239 t et 226 t respectivement).

Nos actes de gestion viseront dans les prochaines semaines à repositionner le fonds pour corriger ce dépassement.

* les performances passées ne préjugent pas des performances futures

Laurent Saint Aubin
Achévé de rédiger le 17/04/2023



Laurent Saint Aubin
Gérant de S.YTIC
Directeur de la Gestion Actions

ÉLIGIBLE À
Plan
Épargne
Action
ÉLIGIBLE À

ÉLIGIBLE À
Assurance
Vie
ÉLIGIBLE À

CARACTÉRISTIQUES PRINCIPALES

Société de Gestion	SOFIDY SAS
Gérant	Laurent Saint Aubin
Date de création	Mars 2018
Nature juridique	FCP
Code ISIN	Part P : FR0013267382 Part I : FR0013267390 Part GI : FR0013267408
Classification	Actions de l'Union Européenne
Sous-classe d'actifs	Thématique
Indice de référence	STOXX Europe 600
Horizon de placement	> 5 ans
Échelle de risque	1 2 3 4 5 6 7
Éligible Assurance vie	Oui
Éligible PEA	Oui

ANALYSE DE LA PERFORMANCE*

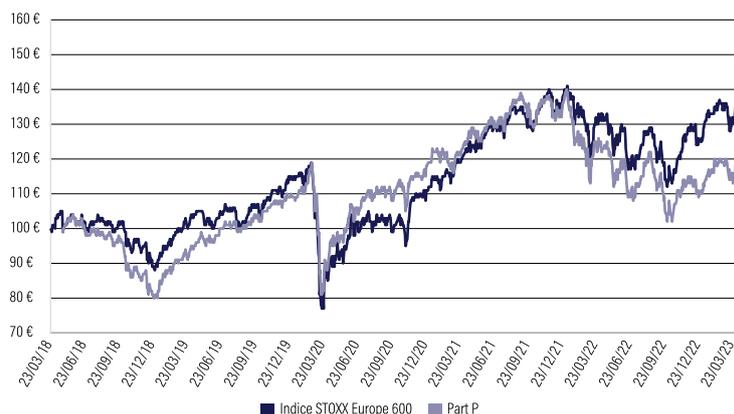
Sur 12 mois glissants	Part P	Part I	Part GI	Indice
Variation de la VL	-4,9 %	-3,8 %	-3,5 %	3,1 %
Volatilité	17,1 %	17,1 %	17,1 %	16,5 %
Ratio de Sharpe	-0,33	-0,27	-0,25	n.d.
Tracking error (risque relatif)	6,6 %	6,6 %	6,6 %	n.d.
Alpha	-7,8 %	-6,8 %	-6,5 %	n.d.
Bêta	0,95	0,95	0,95	n.d.

* les performances passées ne préjugent pas des performances futures

AVERTISSEMENT - RISQUE : Le FCP investissant dans un secteur thématique, il peut également être soumis à des risques sectoriels. Les détails de ces risques sont décrits dans le DICI et le prospectus du fonds.

3. VARIATION DE LA VALEUR LIQUIDATIVE DU FONDS*

Au 31 mars 2023 | Base 100 au 23 mars 2018



* les performances passées ne préjugent pas des performances futures et ne sont pas constantes dans le temps.

4. HISTORIQUE DE LA VALEUR LIQUIDATIVE DU FONDS⁽³⁾

	Depuis l'origine ⁽¹⁾	2019	2020	2021	2022	Jan. 23	Fév. 23	Mars 23	Avril 23	Mai 23	Jun 23	Juil. 23	Août 23	Sept. 23	Oct. 23	Nov. 23	Déc. 23	2023 YTD	
Part GI	+28,1 %	+36,7 %	+10,5 %	+18,4 %	-19,9 %	+6,1 %	+2,6 %	-1,0 %											+7,7 %
Indice	+35,0 %	+26,8 %	-2,0 %	+24,9 %	-10,6 %	+6,7 %	+1,9 %	-0,3 %											+8,4 %
VL (€)	1 000,00	1 133,81	1 252,91	1 483,62	1 188,97	1 261,11	1 294,35	1 280,92											1 280,92
	Depuis l'origine ⁽²⁾	2019	2020	2021	2022	Jan. 23	Fév. 23	Mars 23	Avril 23	Mai 23	Jun 23	Juil. 23	Août 23	Sept. 23	Oct. 23	Nov. 23	Déc. 23	2023 YTD	
Part I	+28,9 %	+36,3 %	+10,4 %	+18,0 %	-20,1 %	+6,0 %	+2,6 %	-1,1 %											+7,6 %
Indice	+42,0 %	+26,8 %	-2,0 %	+24,9 %	-10,6 %	+6,7 %	+1,9 %	-0,3 %											+8,4 %
VL (€)	1 000,00	1 151,76	1 271,28	1 499,86	1 197,79	1 270,08	1 303,20	1 289,30											1 289,30
	Depuis l'origine ⁽¹⁾	2019	2020	2021	2022	Jan. 23	Fév. 23	Mars 23	Avril 23	Mai 23	Jun 23	Juil. 23	Août 23	Sept. 23	Oct. 23	Nov. 23	Déc. 23	2023 YTD	
Part P	+17,6 %	+33,7 %	+9,1 %	+16,7 %	-21,0 %	+5,9 %	+2,5 %	-1,2 %											+7,3 %
Indice	+35,0 %	+26,8 %	-2,0 %	+24,9 %	-10,6 %	+6,7 %	+1,9 %	-0,3 %											+8,4 %
VL (€)	100,00	108,90	118,84	138,71	109,56	116,06	118,99	117,61											117,61

(1) Depuis le 24/04/2018.

(2) Depuis le 23/03/2018.

(3) Les performances passées ne préjugent pas des performances futures et ne sont pas constantes dans le temps.

PRINCIPALES LIGNES DU PORTEFEUILLE AU 31 MARS 2023

	Fonds
SPIE SA	6,70 %
EDENRED	5,26 %
VERALLIA-WHEN ISSUED	5,15 %
VEOLIA ENVIRONNEMENT	4,93 %
SCHNEIDER ELECTRIC SE	4,74 %
SAINT-GOBAIN	4,44 %
ALSTOM	3,87 %
EIFFAGE	3,46 %
TOMRA SYSTEMS ASA	3,28 %
ORANGE	3,17 %

DONNÉES DE L'OPCVM AU 31 MARS 2023

	Part P	Part I	Part GI
Nombre de parts	19 911,238	3 496,046	14 893,018
Valeur liquidative	117,61	1 289,30	1 280,92
Actif net	25 926 165		

5. EXPOSITION DU PORTEFEUILLE AU 31 MARS 2023

Devises (y compris cash)	Secteurs ⁽¹⁾	Géographique ⁽¹⁾
Euro	85 %	Biens et services industriels 43 % France 24 %
Couronne norvégienne	5 %	Services aux collectivités 18 % Etats-Unis 11 %
Couronne suédoise	3 %	Constructions et Matériaux 14 % Allemagne 8 %
Livre sterling	3 %	Technologie 9 % Espagne 8 %
Autres	4 %	Autres 16 % Autres ⁽²⁾ 49 %

(1) Répartitions déterminées par le gérant en éclatant l'activité des sociétés en portefeuille entre les différents secteurs / zones géographiques.

(2) dont principalement le Royaume-Uni (5 %), le Pays-Bas (4 %), le Brésil (4 %), l'Italie (6 %) et la Belgique (2 %).

6. FRAIS ET COMMISSIONS

Frais de gestion TTC	Part P	2,20 %
	Part I	1,10 %
	Part GI	0,75 %
Droit d'entrée maximum TTC*	Part P	jusqu'à 2,5 %
	Part I	jusqu'à 1,0 %
	Part GI	Néant
Commission de surperformance**		20 %
Souscription initiale	Part P	1 part
	Part I	100 parts
	Part GI	1000 parts

* Aucun droit d'entrée n'est perçu par la Société de Gestion.

** 20 % TTC de la surperformance annuelle nette de frais du FCP par rapport à l'indice de référence STOXX Europe 600 calculé dividendes nets réinvestis et dans le respect du principe de « high water mark ».

Les évaluations ESG des émetteurs du portefeuille ci-dessous proviennent de notre recherche interne via notre grille d'analyse propriétaire :

NOTES ESG MOYENNE PONDÉRÉE POUR LE FCP S.YTIC

La note ESG détermine le profil extra-financier des sociétés (en termes de risques et d'opportunités). plus la note ESG est basse, meilleure elle l'est.

Gouvernance	35 %
Social	26 %
Environnement	21 %
Profil de risque ESG	28 %

Légende couleur

La note ESG détermine le profil extra-financier des sociétés (en termes de risques et d'opportunités). Les valeurs dont la note ESG actuelle ou anticipée est supérieure à 80 % sont exclues de l'univers d'investissement (plus la note ESG est basse, meilleure elle l'est).

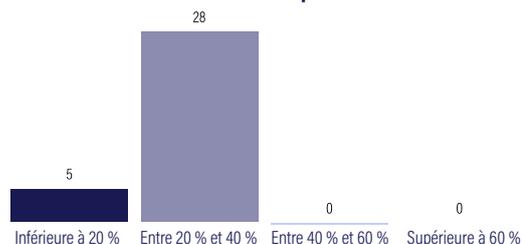
LES 5 POSITIONS AVEC LA MEILLEURE NOTE ESG

	Gouvernance	Social / Sociétal	Environnement	Note ESG
Halma	14 %	9 %	9 %	11 %
Sanoma	14 %	7 %	16 %	12 %
Adevinta	19 %	25 %	6 %	17 %
Verallia	40 %	20 %	12 %	18 %
Aena	13 %	0 %	32 %	18 %

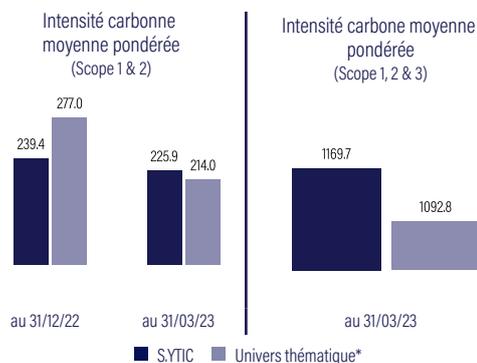
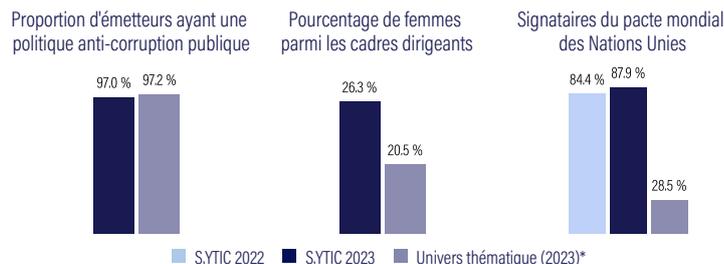
LES 5 POSITIONS AVEC LA MOINS BONNE NOTE ESG

	Gouvernance	Social / Sociétal	Environnement	Note ESG
Assa Abloy	40 %	43 %	33 %	39 %
Fomento de Co	64 %	18 %	17 %	36 %
Enel	36 %	33 %	38 %	36 %
Compagnie de Saint-Gobain	37 %	34 %	38 %	36 %
Infrastruttura wireless italiana	48 %	36 %	23 %	35 %

Répartition des notes ESG des émetteurs du portefeuille



Mesures d'impact & empreinte carbone



Sources utilisées : Sustainalytics, base de données du UN Global Compact, rapports annuels et sites internet des sociétés.

* Univers thématique mis à jour trimestriellement et composé de 2 751 valeurs au 31/03/2023. Le taux de couverture de l'univers est de 92,2 % pour les Signataires du pacte mondial des Nations Unies, 71,9 % pour la proportion de femmes parmi les cadres dirigeants et de 84,0 % pour les proportions d'émetteurs disposant d'une politique anti-corruption publique.

Pour une information plus détaillée sur notre méthodologie d'évaluation ESG, veuillez vous référer au Code de Transparence ISR du fonds S.YTIC.

Prendre des risques pourquoi pas, mais bien les connaître c'est mieux !

Document non contractuel. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures de l'OPCVM. Elles ne sont pas constantes dans le temps. Comme tout OPCVM, ce fonds est principalement exposé au risque des marchés actions, de perte en capital, de gestion discrétionnaire, de taux de change, et de liquidité. Le FCP investissant dans un secteur thématique, il peut également être soumis à des risques sectoriels. Les détails de ces risques sont décrits dans le DICI et le prospectus du fonds. Ce document est produit par SOFIDY à titre purement informatif. Il ne constitue en rien une proposition de vente ou une sollicitation d'achat, d'investissement ou d'arbitrage. Les données et chiffres sont réputés exacts et fiables par SOFIDY, en date du 31/03/2023. La responsabilité de SOFIDY ne saurait être engagée par une prise de décision sur la base de ces informations. SOFIDY se réserve la possibilité de modifier les informations présentées dans ce document à tout moment et sans préavis. Les caractéristiques, le profil de risque et de rendement et les frais relatifs à l'investissement dans l'OPCVM S.YTIC sont décrits dans le Document d'Information Clé pour l'Investisseur (DICI). Le DICI, le prospectus et les documents périodiques seront disponibles sur demande auprès de SOFIDY. Vous devez prendre impérativement connaissance du DICI qui doit vous être remis préalablement à la souscription. Rédigé en avril 2023. SOFIDY SAS - Société de Gestion de fonds immobiliers depuis 1987 - 303, square des Champs-Élysées - Évry Courcouronnes - 91026 Évry Cedex - Société de Gestion de Portefeuille agréée par l'AMF le 10 juillet 2007 sous le n° GP07000042 - Tél. : 01 69 87 02 00 Fax : 01 69 87 02 01 - www.sofidy.com

